

Image not found or type unknown



Renouvellement d'un bail commercial

Par **georges jaimés**, le **01/11/2022** à **11:48**

Bonjour

J'ai un bail 3x6x9 commercial de coiffure qui se termine le 31 Mars 2024.

Je ne sais pas si mon bailleur va me le renouveler ou non. Dans le cas où il ne veut plus le renouveler, je sais qu'il doit me faire connaître sa décision par voie d'huissier 6 mois avant l'expiration du bail.

Ma question est la suivante: quelle est la date exacte pour laquelle, si le bailleur a dépassé celle ci, ne pourra plus prétendre de ne plus le renouveler?

Merci à l'avance pour vos réponses.